



Compte-rendu de mission

Mission du syndicat Val Dem à Mopti du
22 au 30 novembre 2009

SOMMAIRE

1/ Présentation du projet initial

- a- Les grands axes du projet
- b- Les acteurs sur le territoire
- c- La problématique des déchets solides, liée à celle des déchets liquides

2/ La pré-collecte des déchets ménagers

- a- La problématique de l'abonnement au service
- b- La problématique des distances et du dimensionnement des bacs de transit
- c- Un manque de suivi de la part de la Mairie

3/ Le rôle de la Mairie dans la gestion des déchets ménagers

- a- Le transport des déchets vers la décharge de Sévaré
- b- Le manque de sanctions de la part de la Mairie
- c- La nécessité de l'exemplarité
- d- L'obligation d'abonnement, une décision politique
- e- La structuration des GIE par la Mairie
- f- L'aménagement des points de transit

4/ La valorisation des déchets

- a- La fabrication de pavés à partir de plastiques
- b- Le compostage des déchets

5/ La sensibilisation des usagers

- a- Les acteurs de la communication
- b- Les outils de communication

6/ Les échanges entre les deux partenaires

- a- Les échanges entre élus
- b- Les échanges entre techniciens
- c- Les échanges entre populations

Annexes

1/ Présentation du projet initial

La coopération entre le syndicat Val Dem et la Commune Urbaine de Mopti a été initiée suite à un repérage effectué début 2007 par l'association Centraider, réseau régional des acteurs de la coopération en région Centre. La Ville de Mopti, située dans la zone de coopération prioritaire de la région Centre, avait alors manifesté son intérêt pour l'établissement d'un partenariat avec Val Dem, sur la thématique de la gestion des déchets solides.

Une première délégation, composée du Président, de deux vice-présidents ainsi que d'un technicien, a effectué une mission d'une semaine à Mopti en octobre 2007. Lors de différentes rencontres avec les acteurs du territoire et un travail de fond avec la Mairie de Mopti et les services techniques, plusieurs axes de coopération ont émergé.

Un accord de coopération a alors été signé entre le syndicat Val Dem et la Mairie de Mopti en mars 2008, pour une durée de trois ans.

a- Les grands axes du projet

L'accord de coopération entre les deux collectivités repose sur plusieurs axes :

- *l'amélioration de la pré-collecte, collecte et traitement des ordures ménagères*, à travers la mise en place d'un appui technique, financier et d'un échange de pratiques
- *la communication et la sensibilisation* des usagers sur les risques sanitaires liés à la prolifération des déchets
- *le développement des échanges entre les deux collectivités* : entre élus, techniciens et membres de la société civile, afin de favoriser le partage d'expériences et de renforcer les liens entre les partenaires

b- Les acteurs du territoire

De nombreux acteurs intervenant dans le secteur de l'assainissement sont présents sur le territoire de Mopti. Le syndicat Val Dem a pu en rencontrer plusieurs, avec lesquels il serait intéressant de travailler par la suite.

► Les acteurs institutionnels

Le syndicat travaille directement en collaboration à la Mairie de Mopti. Composée de 33 conseillers, le Conseil Municipal est chargé de prendre toutes les décisions concernant la vie de la commune.

Trois grands services assurent la gestion des domaines confiés à la Mairie, notamment dans le cadre de la décentralisation : le Secrétariat Général, la Direction Financière et Comptable et la Direction des Services Techniques.

Les services techniques sont placés sous l'autorité du Maire et sont composés de plusieurs divisions :

- 1- La division voirie - entretien et domaine est chargée des travaux de voirie et d'entretien des voies publiques ainsi que de la gestion du domaine public.
- 2- La division logistique – mécanique est chargée du suivi, de l'entretien et de la maintenance du parc automobile de la voirie municipale
- 3- La division hygiène et assainissement est chargée du ramassage des déchets, de la sensibilisation de la population, de la gestion des eaux usées, du respect des normes d'hygiène

chez les professionnels, la sanction du non-respect des règles et la coordination des actions des différents partenaires.

Les services techniques sont administrés par M. Mady BAGAYOKO, directeur, aidé depuis le mois de mai par un chargé de mission, M.Yaya TRAORE (recrutement effectué dans le cadre de la coopération entre le syndicat Val Dem et la Commune de Mopti).

► Les acteurs privés : les GIE d'assainissement

10 GIE sont aujourd'hui chargés de la pré-collecte des ordures ménagères sur le territoire. Il s'agit d'opérateurs privés dont la mise en place a été favorisée par l'Agence pour la Promotion des Jeunes, et qui gèrent de manière autonome les abonnements au service d'enlèvement des ordures ménagères, la vente de poubelles et une partie de la sensibilisation des usagers.

► Les acteurs non gouvernementaux

▪ *Action Mopti*

L'association franco-malienne Action Mopti intervient sur le territoire depuis plus de 20 ans. En venant en appui à la société civile et en cherchant à appuyer les acteurs locaux, Action Mopti a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants, notamment en intervenant dans trois domaines spécifiques : la santé, l'éducation et le développement social des quartiers.

▪ *Association Protos*

L'ONG belge Protos intervient dans le domaine de la sensibilisation des usagers à la thématique de la protection de l'environnement, et notamment dans le domaine de l'assainissement.

► Les acteurs français rencontrés à Mopti

Afin de capitaliser les expériences et de travailler ensemble sur certains axes du projet, il était également intéressant de rencontrer les acteurs français intervenant à Mopti.

▪ *La ville de Maurepas*

Depuis plus de 25 ans, un accord de coopération décentralisée lie la ville de Maurepas à la ville de Mopti. Plusieurs projets ont vu le jour par le biais de cette coopération : santé, éducation, mais également assainissement sont les domaines privilégiés de cette coopération. L'expérience de la collectivité dans le domaine de l'assainissement sera intéressante pour la mise en place du projet Val Dem/Mopti.

Une rencontre prévue courant décembre à Vendôme permettra de voir de quelle manière les actions des deux collectivités pourront être couplées.

▪ *L'Alliance française*

L'Alliance franco-malienne pourra également servir de relais d'information, en ce qui concerne la sensibilisation à l'hygiène (à travers des spectacles, des expositions...).

- *les Volontaires du Progrès de la région Centre*

La région Centre envoie régulièrement des volontaires pour une mission d'une durée de 2 ans. Ils interviennent dans les différents axes de coopération de la région. Ils peuvent également constituer un bon relais d'information et de mise à jour des informations concernant la ville de Mopti.

- c- *La problématique des déchets solides, liée à celle des déchets liquides*

Le projet de coopération du syndicat est basé sur la thématique unique des déchets solides (seule compétence du syndicat). Cependant, au cours des différentes rencontres avec les partenaires, il semble difficile de séparer la problématique des déchets solides de celle des déchets liquides. Il est donc capital de travailler avec les acteurs intervenant au niveau de la gestion des caniveaux de la ville (plusieurs projets ont été initiés par la Banque Mondiale, la fondation Aga Khan, l'Ong Protos et l'association Action Mopti). Le syndicat envisage un partenariat avec d'autres structures afin d'aider dans un premier temps la municipalité à établir un schéma directeur d'assainissement.

2/ La pré-collecte des déchets ménagers

La pré-collecte des ordures ménagères est effectuée par 10 Groupements d'Intérêt Economique, répartis par quartier (Médina-Coura, Mossinkoré, Toguel, Gangal, Komoguel I, Komoguel II, Taïkiri, Sévaré I, Sévaré II et Sévaré III). Le GIE de Bougoufié a cessé ses activités et la pré-collecte est actuellement gérée par un autre GIE.

Chaque GIE est géré par un responsable, qui supervise les activités. Une réunion avec tous les gérants des GIE ainsi que le coordinateur des GIE (M. Diara), le Chargé de mission des Services Techniques (M. Yaya Traoré) a permis de faire ressortir plusieurs points :

- a- *La problématique de l'abonnement au service*

Le nombre d'abonnés a augmenté dans la plupart des quartiers. Cependant, les GIE doivent faire face à un manque d'abonnés. L'abonnement au service est fixé entre 750 et 1500 FCFA par concession (une concession est composée d'environ 10 personnes). Le GIE lui-même passe dans chaque concession tous les mois pour obtenir le paiement des redevances. Selon la propre estimation des GIE, si tous les habitants d'un quartier s'abonnent, le service devient économiquement viable.

Les raisons du non-abonnement chez les usagers reposent sur quatre problématiques :

1/ *la proximité des dépôts de transit* : certaines concessions étant situées tout près des points de transit, les usagers préfèrent y déposer eux-mêmes leurs déchets plutôt que de payer un GIE.

2/ *le prix trop élevé des poubelles* : en plus de l'abonnement, les familles doivent acheter des poubelles aux GIE. Le prix d'une poubelle (bidon de 200 litres coupé en 2) est de 6000 FCFA et la dégradation des poubelles actuelles, essentiellement due aux conditions climatiques, fait que les usagers doivent les changer régulièrement (soit 6000 FCFA par an ajouté à l'abonnement de 1000 FCFA par mois).

3/ *la mauvaise fréquence de ramassage de certains GIE* : les usagers acceptent de s'abonner lorsqu'ils voient que le service est fait correctement et régulièrement. Si un GIE ne passe qu'une fois par mois, ils ne paieront pas la redevance.

4/ *l'hivernage* ne permet pas à certains GIE de réaliser la pré-collecte des déchets dans certaines rues, rendues impraticables par les pluies. Les usagers concernés ne paient donc pas le service pendant la saison des pluies.

b- La problématique des distances et du dimensionnement des bacs

Les GIE collectent les déchets du quartier tous les jours et les déposent ensuite dans les dépôts de transit situés dans plusieurs endroits de la ville. L'essence coûtant cher à Mopti, les GIE doivent faire face à des dépenses importantes pour le transport même.

De plus, les dépôts de transit sont, d'après eux, sous-dimensionnés et donc souvent pleins.

Le transport étant onéreux, il arrive fréquemment que les GIE déversent des déchets en épandage dans des champs, sur demande des propriétaires.

c- Un manque de suivi de la part de la Mairie

Les GIE considèrent que la Mairie ne soutient pas assez leurs actions. Il n'existe à l'heure actuelle quasiment aucune sanction pour dépôt de déchets illégal par les usagers. Sans répression, la capacité des GIE est faible et leur travail est entravé.

De plus, la dotation de la Mairie aux GIE ne suffit pas au paiement de l'essence nécessaire aux transports.

3/ Le rôle de la Mairie dans la gestion des déchets ménagers

a- Le transport des déchets ménagers vers la décharge de Sévaré

Les Services Municipaux affectent 17 agents pour la collecte des ordures ménagères au niveau des dépôts de transit, qui les acheminent vers la décharge de Sévaré.

Le sous-dimensionnement des bacs (8 dépôts de transit de 8m³ chacun) ainsi que la distance entre Mopti et Sévaré (environ 15 kilomètres) posent des problèmes de gestion et de financement du service.

b- Le manque de sanctions de la part de la Mairie

Actuellement, il existe au sein des services municipaux un service chargé de la répression et de l'hygiène. Cependant, au fil des discussions avec les différents partenaires, il est apparu que les sanctions effectuées par ce service sont quasi inexistantes.

Sans l'application de sanctions, les usagers déversent ou brûlent leurs déchets dans la rue, et ne paient donc pas d'abonnement aux GIE.

Les textes réglementaires, qui font pourtant l'objet d'une délibération du Conseil Municipal, ne sont pas appliqués.

Afin de faire respecter la réglementation par tous, une brigade d'assainissement devra être créée (il convient qu'une étude soit menée pour limiter les dépenses liées à cette brigade ainsi que pour lui donner une mission claire), ou bien une restructuration de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement, aujourd'hui non opérationnelle.

c- La nécessité de l'exemplarité

Les services municipaux, comme la Mairie elle-même, le service de répression et d'hygiène ou encore les écoles ne sont pas nettoyés. Des déchets s'accumulent dans les cours. Pour que les usagers s'abonnent, il convient dans un premier temps que les services publics s'abonnent au service et qu'aucun déchet ne soit visible autour de leurs locaux.

d- L'obligation d'abonnement, une décision politique

Les GIE ne pourront survivre que si l'ensemble des usagers s'abonnent au service. Ne parvenant pas à augmenter de manière significative le nombre d'abonnés, il semble indispensable que l'abonnement au service soit rendu obligatoire. La seule autorité pouvant intervenir dans ce domaine est la Mairie.

Afin que le service devienne pérenne, il conviendra également de réaliser une différenciation de tarification du service pour les usagers, les professionnels, et les administrations. Un arrêté devra alors être pris par la Mairie, afin de fixer un tarif pour chaque acteur.

e- La structuration des GIE par la Mairie

Afin de rendre le service plus opérationnel et de faciliter l'intermédiation entre les services municipaux et les GIE (la communication étant assez limitée entre les deux acteurs actuellement), le syndicat a avancé une proposition d'action : la fusion des GIE pour n'en créer que deux (Mopti et Sévaré). Un prix pour chaque zone serait fixé par la municipalité.

Sur ce point, la mairie de Mopti a avancé le fait qu'il lui semblait intéressant de mettre en compétition les 10 GIE, qui disparaîtront petit à petit s'ils ne deviennent pas rentables. Se pose alors le problème des remboursements des emprunts souscrits par les GIE lors de leur création (pour l'acquisition du matériel notamment).

Le fait de n'avoir que 2 GIE permettrait alors à la Mairie d'affecter 1% de son budget à leur fonctionnement de manière plus visible. Le nombre des interlocuteurs sera dans le même temps réduit et l'intermédiation deviendra plus facile. Un superviseur des GIE assurera le dialogue entre la mairie et les structures privées.

Les avantages de la fusion des GIE sont multiples : mutualisation du matériel, augmentation de la collecte journalière, réduction de la fréquence des pannes, facilité de subvention de la part de la mairie, renforcement de leur capacité d'intervention. Certaines difficultés liées à une fusion des GIE existent cependant : principalement l'augmentation des personnels et la difficulté d'assurer la gestion de ce service (gestion des paies, gestion des absences, comptabilité...).

La redéfinition d'un cahier des charges par une ONG permettra le montage juridique de la structure et l'accompagnement dans la gestion.

f- L'aménagement des points de transit

Face à la gestion actuelle des points de transit (souvent pleins et toujours entourés d'un amas de déchets), plusieurs solutions ont été avancées lors des réunions de travail avec les services municipaux :

- L'interdiction d'accès aux points de transit (clôture du lieu, grillage) : cela permettra d'éviter l'apport de déchets autour des bacs, ainsi qu'une sécurisation autour des dépôts.
- La réduction du nombre de dépôts de transit

- La mise en place des dépôts de transit de la ville de Mopti sur une aire dédiée. En valorisant sur place une partie des déchets acheminés, une réduction des fréquences de transport vers la décharge est envisageable.

4/ La valorisation des déchets

a- La fabrication de pavés à partir de plastiques

La fondation Aga Khan gère une fabrique de pavés à partir de plastiques récupérés. Ces pavés sont utilisés dans le quartier de la mosquée, dans lequel a été mis en place le tri des plastiques directement chez les habitants.

La fabrique, située à proximité de la décharge de Sévaré, fonctionne de manière continue : les pavés sont réalisés à partir de fonte des plastiques et mis dans une presse. La fondation Aga Khan vient ensuite récupérer les pavés réalisés et les acheminer vers le quartier de la mosquée (Komoguel I).

Si le volume des pavés fabriqués augmente considérablement, l'achat d'une seconde presse pourra être envisagé.

Une autre valorisation des plastiques en carburant pourra également être étudiée par le syndicat (une association ayant déjà réalisé un projet de ce type à N'Djamena).

b- Le compostage des déchets

La mise en place d'une plate-forme de compostage a été envisagée par la mairie de Mopti : les dépôts de transit y seraient transférés et les GIE pourraient ainsi venir directement déposer les déchets dans ce lieu.

Sur une surface d'environ ½ hectare, la plate-forme servirait de centre de transfert vers la décharge, mais également de centre de tri. Les plastiques seraient séparés en vue d'être utilisés dans la fabrication de pavés, et les autres déchets seraient retirés afin de ne récupérer que de la matière organique. La matière récupérée pourrait par la suite être revendue aux maraîchers pour leurs plantations. Dans un deuxième temps, l'apport des boues des caniveaux permettrait d'obtenir du véritable compost.

Cette plate-forme de compostage pourra être gérée par un GIE, et permettre la création d'emplois. Pour la gestion, une subvention devra être versée aux GIE (cette subvention pourra faire l'objet d'un appel d'offres lancé auprès d'une ONG afin d'accompagner les GIE dans le changement).

Le tri sur place permettra de limiter les transports vers Sévaré : seuls les plastiques y seront acheminés.

Avant la mise en place de cette plate-forme, une étude devra être menée par la mairie ; la protection des ressources en eau devra notamment faire l'objet d'une réflexion (au minimum, une dalle étanche avec récupération des eaux permettra de limiter la pollution des nappes phréatiques).

Les agents de la voirie, qui réalisaient jusqu'à présent le transport des déchets des dépôts de transit vers la décharge pourront être réaffectés au curage des caniveaux. Le camion utilisé par les services pour transporter les déchets vers Sévaré pourra de la même manière être réhabilité pour le curage des caniveaux.

5/ La sensibilisation des usagers

a- Les acteurs de la communication

Au cours de cette mission, le syndicat a pu rencontrer différents acteurs réalisant ou pouvant réaliser des actions de communication et de sensibilisation des usagers aux règles d'hygiène et d'assainissement.

- l'ONG Protos

L'association mène deux types d'actions sur le territoire de Mopti : un appui à la commune dans la gestion des déchets solides (notamment grâce à la confection et à la distribution de poubelles auprès des GIE), et la sensibilisation des usagers en partenariat avec Action Mopti. Cette sensibilisation est réalisée par l'intermédiaire des comités de développement des quartiers et des GIE.

- Action Mopti

L'association mène des actions de sensibilisation sur les déchets en général (solides et liquides). Ayant appuyé la Mairie dans l'élaboration de son plan communal, une convention de partenariat a été signée entre les deux structures.

Des campagnes de communication par le biais des radios paraît être un bon moyen de sensibiliser les usagers : les habitants débattent de l'assainissement en direct.

Un concours « quartier propre » a également été lancé par Action Mopti et Protos en 2006/2007 : les usagers devaient nettoyer eux-mêmes leur quartier, afin de gagner le concours. Pour cela, la mairie avait mis à disposition des multi-bennes, avait mobilisé tous les bacs et avait payé les frais de carburant. Suite à cette manifestation, les GIE ont vu le jour (leur légitimité s'est accrue et les usagers se sont abonnés).

L'ONG dispose aujourd'hui de 4 animateurs chargés de la sensibilisation des usagers.

- Les GIE

A Sévaré, les GIE ont donné des poubelles à des usagers, devenus alors animateurs dans le cadre de la sensibilisation : en échange d'un don de poubelles, ils sont tenus de parler des GIE et de la nécessité de s'abonner sur les radios locales, dans plusieurs langues, afin de toucher le plus grand nombre d'usagers.

- La Mairie

La Mairie intervient également dans le domaine de la sensibilisation des usagers, notamment en diffusant des campagnes de communication dans toute la ville.

b- Les outils de communication

Plusieurs types de communication peuvent être réalisés par les différents acteurs :

- des émissions de radio
- la communication traditionnelle en porte-à-porte
- l'organisation de manifestations, telles que des sketches théâtraux présentant la problématique des déchets
- des campagnes d'affichages et des panneaux explicatifs
- des messages apposés sur la blouse des membres des GIE
- des spots télévisés avec une interview du Maire sur les questions d'assainissement
- la mobilisation des écoles (organisation par exemple d'un chantier « école propre »).

La mise en place d'un appel à projet auprès des GIE pour la mise en place d'un programme de sensibilisation a été évoquée.

6/ Les échanges entre les deux partenaires

Dans le cadre de l'accord de coopération entre Val Dem et la Commune Urbaine de Mopti, les échanges entre élus, techniciens et populations faisaient partie intégrante du projet global.

a- Les échanges entre élus

La venue du Maire de Mopti et de son adjoint à Vendôme au mois d'octobre, ainsi que celle du président et du vice-président de Val Dem ont déjà, dans un premier temps, permis d'échanger sur les pratiques de chacun des deux partenaires.

Afin d'aller plus loin, des ateliers thématiques, sur 1 ou 2 demi-journées, pourront être programmés. Le partage d'expériences sur des problématiques telles que la fiscalité, le recouvrement des taxes ou encore la tarification pourront faire l'objet de rencontres entre les élus des deux collectivités.

b- Les échanges entre techniciens

De la même manière, la venue du Directeur des Services Techniques, Mady Bagayoko en juin, ainsi que la venue à Mopti du technicien de Val Dem en 2007 et de la chargée de mission en 2009 auront permis des échanges directs entre les deux structures.

La formation du nouveau chargé de mission des services techniques, Yaya Traoré, devra être intégrée dans la deuxième phase du projet. Sa venue à Vendôme lui permettrait de découvrir de quelle manière fonctionne le syndicat, d'étudier la tarification réalisée, de visiter les différentes infrastructures...

Les rencontres entre techniciens pourront être envisagées à Ouahigouya (Burkina Faso), ville partenaire de Mopti, afin d'élargir la coopération sud-sud.

c- Les échanges entre populations

Face à une demande de l'école de Thoré-la-Rochette, une rencontre avec les enseignants de Mopti a été réalisée. Des échanges épistolaires entre des classes primaires pourront être mis en place, dans le but de faire découvrir aux enfants des deux territoires la culture et la manière de vivre de l'autre. Ces échanges pourront être réalisés par courrier ou par Internet (si une connexion est mise en place dans le groupe scolaire concerné).

Un projet en partenariat avec la Direction Enfance Jeunesse de la Communauté du Pays de Vendôme, sous forme d'appel à projet est aussi envisagé.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme de la délégation du 22 au 30 Novembre 2009

Annexe 2 : Compte-rendu des Rencontres officielles du 24 Novembre

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion avec les GIE d'assainissement

Annexe 4 : Compte-rendu de la réunion avec l'ONG Protos

Annexe 5 : Compte-rendu de la réunion avec Action Mopti

Annexe 6 : Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 Novembre

Annexe 7 : Présentation du Projet d'aménagement du port de Mopti - Projet UNESCO

Annexe 8 : Présentation des grandes orientations du projet Val Dem/Mopti

Annexe 9 : Coordonnées des acteurs

Annexe 1 : Programme de la délégation

Lundi 23 Novembre :

- Arrivée à Mopti
- Séance de travail avec les services techniques de la commune
- Rencontre avec le Maire de Mopti et plusieurs conseillers municipaux

Mardi 24 Novembre :

- Rencontre officielle avec le Préfet, le Gouverneur de la Région de Mopti et le Président de l'Assemblée Régionale
- Suivi d'un processus de collecte avec un GIE de Sévaré
- Réunion avec l'ensemble des GIE de Mopti

Mercredi 25 Novembre :

- Visite de la décharge de Sévaré et de la fabrique de pavés à partir de plastique gérée par Aga Khan
- Rencontre avec l'ONG Protos
- Rencontre avec l'ONG Action Mopti
- Visite de l'Alliance Franco-malienne et entretien avec la directrice et la chargée de mission du SCAC

Jeudi 26 Novembre :

- Participation au Conseil Municipal de la mairie et présentation du projet Val Dem/Mopti
- Rencontre avec les Volontaires du Progrès de la Région Centre basés à Mopti

Vendredi 27 Novembre :

- Interview de Radio Plus FM en direct de Mopti
- Réunion de travail avec Mady Bagayoko, directeur des Services Techniques de la ville
- Rencontre avec un groupe scolaire de Mopti dans le cadre du projet d'échanges scolaires
- Réunion bilan avec le Maire de Mopti et validation des grandes lignes du projet

Samedi 28 Novembre :

- Invitation du Maire à la Fête de la Tabaski (jour férié au Mali)

Dimanche 29 Novembre :

- Visite touristique du plateau Dogon (Sangha)

Lundi 30 Novembre :

- Retour en France

Annexe 2 : Compte-rendu des Rencontres officielles du 24 Novembre

► Rencontre avec le Préfet de la Région Amhed MAIGA et son adjoint

Suite à la présentation du projet de coopération entre le syndicat Val Dem et la commune urbaine de Mopti, le Préfet a avancé la nécessité de mettre en place des sanctions en cas de dépôt de déchets illégal. Le rôle de la Mairie dans la mise en place d'une décision politique claire est capitale.

La problématique liée à la prolifération des plastiques a également fait l'objet d'un partage d'expériences. Le panier était auparavant utilisé par les habitants pour faire leurs courses. Pour le Préfet, la suppression des sacs plastiques est nécessaire.

Afin de mieux connaître le mécanisme dans chaque pays, Val Dem, puis le Préfet ont exposé le rôle du Préfet et de la sous-préfecture sur leur territoire.

► Présentation du Président du Conseil du Cercle de Mopti

► Rencontre avec le Gouverneur de la Région de Mopti - Mamadou DIARA

Dans un premier temps, le Gouverneur a évoqué son rôle au sein de la Région : l'Etat ne se substitue pas à la Mairie. Le Maire et le Conseil Municipal sont ceux qui décident et gèrent. Le Gouvernorat exerce un rôle d'appui-conseil. Il a alors souligné l'importance de ne pas confondre les compétences de chacun des acteurs. Cependant, le Gouverneur se dit prêt à aider la Mairie à récupérer les taxes.

Dans un deuxième temps, la problématique des déchets a été évoquée :

- Le tri des déchets, déjà exercé par la fondation Aga Khan, doit selon lui être développé (création d'emplois et valorisation des déchets possible)
- Le rendement économique ne doit pas être pris en compte de manière isolé : la gestion des déchets doit être transversale à plusieurs thématiques (hygiène, santé...).
- La Mairie doit accepter de payer elle-même le service de gestion des déchets , malgré les besoins assez lourds en personnel et donc en financement.
- La problématique des déchets doit faire l'objet de la création d'une « collégialité ». La mise en place d'un partenariat (au niveau communal, régional et national) est nécessaire pour une gestion durable du service.
- Il est nécessaire d'étudier le coût de l'opération pendant une année, avec par la suite une répartition des coûts entre les différents partenaires.

► Présentation du Président de l'Assemblée Régionale - Macky CISSE

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion avec les GIE d'assainissement

Les gérants des 10 GIE opérationnels sur le territoire (un des GIE ayant stoppé ses activités faute de rentabilité) ainsi que le coordinateur des GIE (M.Diara) étaient présents lors de cette réunion, animée par le chargé de mission des services techniques, Yaya TRAORE.

Après un tour de table visant à souligner les différentes problématiques auxquelles sont confrontés les GIE, plusieurs réflexions ont été initiées :

► Le faible taux d'abonnement au service

Afin d'être économiquement rentables, les GIE doivent augmenter le nombre d'abonnements dans chacun de leurs quartiers. Cependant, malgré leurs efforts au niveau de la sensibilisation et de l'amélioration de la qualité du service proposé, le nombre d'abonnés reste encore trop faible.

Pour les gérants des structures, seule une intervention de la Mairie, visant à rendre l'abonnement au service obligatoire, permettrait d'augmenter leurs recettes et d'assurer la pérennité du service.

► La dégradation rapide des poubelles actuelles

Les poubelles, réalisées à partir de bidons, se dégradent trop rapidement (environ 5/6 mois si les familles ne les entretiennent pas et seulement 1 an si un entretien régulier est opéré).

Le prix de la poubelle (6000 FCFA), rend souvent difficile l'adhésion de la population (1000 FCFA/mois pour l'abonnement et 6000 FCFA/an pour la poubelle).

► Le manque de soutien et de suivi de la part de la Mairie

Les GIE ont tous souligné le manque de soutien à leur activité de la part de la Mairie de Mopti :

- le manque de soutien financier d'une part, par une dotation trop faible, ne couvrant pas leurs dépenses en carburant
- le manque d'exemplarité d'autre part, face au non-abonnement des services municipaux aux GIE
- le manque de volonté politique pour rendre l'adhésion aux GIE obligatoire pour tous

► Le sous-dimensionnement des dépôts de transit

Les dépôts de transit actuels (8 m³) débordent régulièrement : les déchets s'accumulent sur le sol, ce qui n'incite pas les usagers à s'abonner au service. La proximité des dépôts de transit, proches de certaines concessions, n'est pas non plus de nature à promouvoir l'abonnement.

Une réflexion sur le réaménagement et la dotation en bacs d'une plus grande capacité a été initiée avec le syndicat.

► Les outils de sensibilisation

Les GIE assurent déjà des missions de sensibilisation auprès des usagers, et paraissent motivés pour développer cette activité. Plusieurs stratégies de communication ont été évoquées :

- la diffusion d'émissions sur l'assainissement sur la radio locale
- la communication traditionnelle en porte-à-porte
- l'organisation de manifestations, comme par exemple des pièces de théâtre présentant la problématique des déchets
- la mise en place d'une campagne d'affichage sur la thématique des déchets
- l'utilisation de la blouse des travailleurs comme support de communication
- mise en place de relais au niveau de la population pour diffuser l'information
- organisation de matchs de football

Annexe 4 : Compte-rendu de la réunion avec l'ONG Protos

Une rencontre avec le coordinateur du projet Protos (Cheick) et de la représentante de l'ONG au niveau local (Edy BLOM) a permis au syndicat de bien cerner les activités réalisées par l'association.

L'association intervient essentiellement dans le domaine de l'assainissement, notamment à travers un appui à la commune dans la gestion des déchets solides. Lors de la création des GIE, réalisée suite à un concours « quartier propre » (fin 2006/début 2007), l'association a doté les structures de poubelles, afin d'augmenter le nombre d'abonnés.

► La problématique de l'évacuation des déchets solides

Selon l'association, la commune n'a pas une vision réelle des besoins en carburant des GIE pour la pré-collecte des ordures ménagères sur le territoire. Face à cela, elle a pu noter la disparition de plus en plus fréquente des déchets entre Mopti et Sévaré (notamment à cause de l'épandage des déchets dans les champs privés).

Suite à plusieurs études et réflexions, Protos a soumis une proposition à l'Union Européenne : la création d'une décharge intermédiaire composée de cuves de très grande capacité (qui pourrait également accueillir les déchets liquides).

► La problématique de gestion des déchets liquides

L'association intervient également dans le domaine des déchets liquides. Selon elle, le curage des caniveaux est problématique : une semaine après le curage, les caniveaux sont de nouveau pleins de déchets solides (il n'existe pas à ce jour de pression pour éviter les dépôts).

Bien que chaque riverain dispose d'un puisard destiné à recueillir les eaux usées, les eaux de lavage (lessive, vaisselle) ainsi que les ordures ménagères continuent d'être déversées dans les caniveaux.

Face au curage non exercé par la mairie, les usagers ne croient plus au service et continuent de déverser leurs déchets.

► Les actions de sensibilisation

L'ONG Protos réalise, en partenariat avec Action Mopti, des actions de sensibilisation à la problématique de l'assainissement.

Annexe 5 : Compte-rendu de la réunion avec Action Mopti

La réunion a eu lieu en présence de l'administrateur de l'association ainsi que de la personne en charge des questions de coopération.

Au total, l'association est composée de 4 animateurs, de 2 superviseurs terrain et d'un responsable.

► Les actions de l'association

Action Mopti réalise des actions de sensibilisation auprès de la population sur plusieurs thématiques : déchets, santé, éducation... Ayant appuyé la Mairie dans la mise en place de son Plan Communal, contenant de nombreuses activités liées à l'hygiène et à l'assainissement, une convention de partenariat a été signée entre la Mairie et l'association.

Différentes campagnes de sensibilisation ont été menées par la structure :

- la sensibilisation par le biais des radios locales : les habitants d'un secteur défini débattent de la question de l'assainissement en direct
- le concours « quartier propre » en partenariat avec Protos (décembre 2006/mars 2007) : en instaurant un système de compétition entre les quartiers, les usagers devaient réaliser eux-mêmes le nettoyage de leurs rues (enlèvement des ordures ménagères et curage des caniveaux). Suite à cette opération, plusieurs GIE ont été créés (auparavant 1 seul GIE opérationnel) et développés. Leur légitimité s'en est trouvée accrue et le nombre de leurs abonnements a augmenté de manière significative. De plus, suite au concours, les radios locales ont pris comme débat la question de l'assainissement. 47 milliards de FCFA ont été mobilisés pour ce projet, pour lequel la Mairie a mis à disposition des multi-bennes, a mobilisé l'ensemble des bacs de transit, et a soutenu financièrement les besoins en carburant.

► La concertation entre les partenaires

L'association souhaite la mise en place d'une dynamique de réseau, afin d'accroître la concertation entre les acteurs présents. Par exemple, en ce qui concerne tous les systèmes de réseaux d'égouts développés actuellement, par la Banque Mondiale, Aga Khan, Action Mopti et Protos, une réunion de concertation permettant les échanges d'expériences serait nécessaire pour une amélioration des projets actuels et futurs.

Action Mopti souligne qu'il est important que la Mairie devienne le coordinateur de toutes les actions effectuées dans le domaine de l'assainissement (étant elle-même le décisionnaire).

Annexe 6 : Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 Novembre

Une session extraordinaire du Conseil Municipal a été programmée lors de la venue du syndicat.

Etaients présents le Maire de Mopti et 18 conseillers municipaux (sur un total de 33 membres), ainsi que le Directeur des Services Techniques et son chargé de mission.

La réunion a commencé par une brève présentation de Val Dem et de ses actions. Le discours du président du syndicat ainsi que la distribution du dépliant expliquant les grandes orientations du projet a permis à tous de prendre connaissance des actions communes entre Val Dem et Mopti.

► La coopération Val Dem/Mopti

Intervention du Président de Val Dem devant le Conseil Municipal de Mopti

Nous sommes honorés d'être reçus par le Conseil Municipal

Dans la globalisation mondiale, nous sommes tout à fait conscients de la communauté de destin qui nous unit.

Vos préoccupations sont également les nôtres, chacune de nos collectivités avec ses particularités, des lourdeurs administratives à dépasser, les moyens financiers si souvent difficiles à mobiliser.

C'est notre deuxième visite à Mopti et au regard de l'accord de coopération qui nous lie, nous sommes de nouveau particulièrement admiratifs de l'enthousiasme, de l'énergie, de la clairvoyance de votre projet en ce qui concerne la politique de traitement des déchets.

Tous les partenaires rencontrés se sont montrés très entreprenants, très volontaires sur le sujet, et partagent globalement votre vision politique.

Les GIE notamment, nous sont apparus comme manifestement motivés, dynamiques et surtout défenseurs d'un système leur paraissant viable à la condition de quelques améliorations.

Vous avez de toute évidence été à l'origine de la mobilisation de toutes ces énergies et nous sommes heureux de voir que votre parole porte.

Pour autant nous savons, pour nous en être entretenus avec vous Monsieur le Maire, que des difficultés importantes subsistent.

Des difficultés d'ordre opérationnel comme par exemple l'optimisation des points de transit afin de réduire les coûts de transports vers la décharge finale.

Mais également des difficultés structurelles qui ne peuvent être circonscrites que par le jeu des décisions politiques et de leurs applications. Des décisions qui bousculeront certainement les habitudes, mais dans le seul but d'être plus efficace.

L'amitié qui nous partageons désormais, les échanges sincères et équilibrés que nous déployons devraient être de nature à participer au règlement de ces enjeux.

La réunion de synthèse que nous partagerons demain, Monsieur le Maire, avec vous et vos services techniques sera l'occasion de mettre en perspective la convergence de nos actions.

Notre seul souhait étant que la politique municipale que vous impulsez en matière de déchets solides soit couronnée de succès au service de la Ville de Mopti et de ses habitants.

Présentation de la problématique des déchets

La gestion des déchets sur le territoire étant problématique, notamment dans l'utilisation en remblais, les échanges avec Val Dem peuvent être intéressants pour trouver des solutions en commun.

Selon le Maire, les pistes à étudier dans le cadre de la coopération sont de trois ordres :

- la révision du système de pré-collecte et de collecte des déchets
- le développement du compostage
- le changement des bacs à ordures actuels

Suite à la présentation du syndicat et du projet de coopération, les membres du Conseil ont questionné Val Dem sur son fonctionnement même, sur ce qu'est un comité syndical, sur les objectifs de la création d'un syndicat...

Suite aux discussions, il est apparu que les personnes présentes se demandaient de quelle manière allait intervenir Val Dem. Il a alors été souligné que le travail et les actions ne seront pas réalisées par le syndicat, mais par la ville elle-même. Cette précision est importante dans le cadre du développement de la coopération décentralisée (il ne s'agit pas là d'humanitaire).

► La présentation du projet Niger-Loire (UNESCO)

Le projet d'aménagement du port de Mopti a été présenté aux membres du Conseil , afin de leur proposer des solutions à la problématique actuelle et d'initier un débat et un travail de concertation au sein même du Conseil Municipal.

Annexe 7 : Présentation d'un système de collecte des déchets solides dans le cadre du projet d'aménagement du port de Mopti



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



NIGER-LOIRE
GOUVERNANCE ET CULTURE



COMMISSION EUROPÉENNE



MOPTI



PAYS de la LOIRE



Mission Val de Loire



Région Centre

Présentation à la délégation de VALDEM à Mopti, le 23 Novembre 2009



Projet Niger-Loire UNESCO
Scenarii de gestion et aménagement du port

Proposition de collecte des déchets solides de Mopti

- 1) Contexte
- 2) Collecter l'ensemble des déchets
- 3) Mettre en place une collecte fonctionnelle
- 4) Organiser un GIE (groupement d'intérêt entrepreneurial)

1) Contexte



Infrastructures - assainissement - sur le port de pêche de Mopti



Légende
Infrastructures - assainissement du port de pêche

- ★ Dépot contrôlé de déchets
- ☆ Dépot anarchique de déchets
- Caniveaux
- Limite fleuve

- Une non-culture du déchet non-biodégradable
- Le grand marché de la ville, surexploité et en manque d'espace
- Les berges encombrées de déchets (étoile jaune), l'extension du port par l'utilisation de déchets pour remblais
- Des caissons placés à côté des zones alimentaires ramassés aléatoirement (étoile bleue)
- Non évacuation des eaux de pluie dans les caniveaux

2) Collecter l'ensemble des déchets



3) Mettre en place une collecte fonctionnelle

3.1) Evaluer la quantité de déchets produits

$Q \text{ déchets produits} = Q \text{ berge} + Q \text{ récoltée} + Q \text{ caniveau}$

$Q \text{ récoltée} = 2 \text{ camions par semaine de } 7\text{m}^3 = 14 \text{ m}^3$

$Q \text{ caniveau} = 12 \text{ bennes } 4 \text{ m}^3 * 3 \text{ Curages par an} / 52 \text{ sem.} = 2,75 \text{ m}^3$

$Q \text{ berge } 30 \text{ ans} = \text{Linéaire de berges} * V \text{ déchets /lin. Chantier=}$
 (avec une occupation du sol qui augmente de 5% par an) = $Q_0 * (1,05)^{30}$

$Q_0 = Q_{1989} = 720 \text{ m}^3$

$Q \text{ berge } 2009 \text{ par semaines} = 1734 \text{ m}^3 \rightarrow Q \text{ berge semaine} = 33\text{m}^3$

$Q \text{ déchets produits semaine} = 14 + 2,75 + 33 = 50 \text{ m}^3$

3) Mettre en place une collecte fonctionnelle

3.2) Fréquence de collecte

50 m³ dans l'idéal soit 8 camions par semaine

Zonage établi par observation infructueux
Zonage établi par consultation concluant

Composition d'un GIE 10 personnes
Capacité par jour par charrette d'un GIE: 20 poub.
Capacité GIE organisé par jour : 60 poubelles
Capacité d'un GIE sans expérience (2/3) : 40 poub.
Nombre de jours de collecte: 6 jours
Capacité de collecte par semaine : 360 poubelles

2 zones de 20 tri - hebdomadaire
3 zones de 20 bi - hebdomadaire



4) Monter un GIE



- Le manque d'expérience :
Placer en gérance un ancien de la voirie ou des GIE
Insister sur la formation à la gestion d'entreprise
- Payer au volume collecté/vitesse de remplissage de caisson
- La qualité du matériel:
Acheter meilleure qualité ou amortir sur le court terme
- Les problèmes de financement
Obtenir les fonds sur les taxes de la zone économique
Eloigner les caissons des zones de vie

Annexe 8 : Présentation des grandes orientations du projet Val Dem/Mopti

I- Amélioration de la gestion des déchets ménagers

A/ Amélioration de la pré-collecte

- recrutement d'un chargé de mission (réalisé) et dotation des services en équipement informatique (réalisé - connexion Internet à mettre en place)
- réparation du véhicule de liaison (en cours)
- étude de quantification des ordures ménagères et étude des GIE en place (en cours de finalisation)
- sécurisation des points de transit actuels
- étude relative à une fusion des GIE (dotation de la mairie pour leur fonctionnement)
- définition des circuits optimaux de collecte et mise en place d'un calendrier de collecte

B/ Amélioration de la collecte des ordures ménagères

- étude sur la création d'une plate-forme de tri/compostage avec séparation des plastiques (lieu, gestion, acheminement des déchets)
- étude sur les filières de valorisation des déchets

C/ La gestion de l'assainissement à Mopti

- appui à la création d'un schéma directeur d'assainissement
- réparation et adaptation du véhicule de la voirie au curage des égouts
- formation du personnel de la voirie réaffecté à l'assainissement

II- Communication de proximité

A/ Gestion des abonnements

- mise en place de l'abonnement obligatoire pour tous avec tarification différenciée selon les catégories d'usagers
- organisation de réunions en présence des pouvoirs publics
- planification de visites en porte-à-porte (GIE, Action Mopti)
- mise en place d'un système de redevance géré automatiquement

B/ Sensibilisation à la gestion des déchets

- diffusion de supports de communication (affiches, émissions radio et télévisées)
- organisation de rencontres avec les usagers pour expliquer le fonctionnement de la collecte et les enjeux de la gestion des déchets
- lancement d'un appel à projet auprès des GIE pour la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation

III- Développement des échanges entre les communes adhérentes au syndicat Val Dem et la commune de Mopti

A/ Echanges entre élus

- organisation de $\frac{1}{2}$ journées de formations sur des thématiques précises (tarification, fiscalité, recouvrement des taxes...)
- rencontres régulières entre élus

B/ Echanges entre techniciens

- venue de Yaya Traoré, chargé de mission (visite des infrastructures, étude de la tarification opérée par Val Dem)
- échanges entre Mopti/Val Dem et Ouahigouya (partenaire de Mopti) pour développer des échanges sud-sud

C/ Echanges entre populations

- mise en place d'échanges épistolaires entre l'école primaire de Thoré la Rochette et un groupe scolaire de Mopti
- lancement d'un appel à projet de la Direction Enfance Jeunesse de la Communauté du Pays de Vendôme (chantier jeunes à Mopti).

Annexe 9 : Coordonnées des acteurs rencontrés lors de la mission de Val Dem

Structure	Contact	Adresse	Téléphone	E-mail
Mairie de Mopti	Oumar BATHILY - Maire Mady BAGAYOKO - Directeur des Services Techniques Yaya TRAORE - Chargé de mission Services Techniques	Avenue de l'Indépendance 1200 Komoguel II BP 150 MALI	00223 21 43 01 51 00223 66 72 63 02	mady_dstmopti@yahoo.fr ykariba@gmail.com
PROTOS	Edy BLOM - Représentante de Protos	Secteur II Quartier Banguétaba Sévaré MALI	00223 21 42 10 09	edy.blom@protosh2o.org www.protosh2o.org
Action Mopti	Baba LABASS - coordinateur Sékou Kariba TRAORE - chef de développement social			babalabss@yahoo.fr skariba@gmail.com
Alliance Française	Mélanie VERDEAUX- Directrice	Quartier Gangal BP 23 MOPTI MALI	00223 21 43 12 41 00223 78 46 57 23	alliance.mopti@gmail.com
Unesco	Steven GAYME			
SCAC	Sarah DE REKENEYRE Chargée de mission Développement	Service de coopération et d'action culturelle Ambassade de France au Mali BP 84 MALI	00223 497 57 57	Sarah.de- rekeneire@diplomatie.gouv.fr
Volontaires du Progrès	Xavier ORTIZ DE ZARATE - Assistant technique tourisme et environnement	Assemblée Régionale de Mopti BP 185 MOPTI MALI	00223 74 65 16 20	Environnement.armopti@yahoo.fr
Ville de Maurepas	Danielle SCHOTT - ancienne directrice des services Philippe VERON - directeur des services techniques	Mairie de Maurepas 2, Place d'Auxois 78310 MAUREPAS	01 30 66 54 85	pveron@maurepas.net

	Isabelle De Miguel- nouvelle directrice des services techniques			
--	--	--	--	--